

MAIRIE DE ST VALLIER DE THIEY – BUDGET COMMUNAL ST VALLIER DE THIEY – BUDGET PRIMITIF 2021

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES (articles L.2313-1 et L.3313-1 du CGCT)

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population totale	3 699 hab.
Nombre d'élèves scolarisés des écoles publiques du 1er degré	372 élèves
Longueur de la voirie communale	30 601,12 ml
Nombre d'organismes de coopération intercommunale auxquels participe la commune	5
Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments	12 696 m ²

INFORMATIONS FINANCIERES -CHIFFRES CLES (*)	En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate en euros par habitant
Total des produits de fonctionnement = A	3 411	931	1 069
Total des charges de fonctionnement = B	3 149	859	927
Résultat comptable (A – B = R)	262	72	142
Total des ressources d'investissement = C	1 369	373	460
Total des dépenses d'investissement = D	1 573	429	480
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E	205	56	20
Capacité d'autofinancement brute = CAF	414	113	191
Encours de la dette au 31/12/2019	3 750	1 023	751
Fonds de roulement	352	96	336

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE (*)	En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
Bases nettes imposées au profit de la commune :			
- Foncier bâti	4 529	1 235	1 251
- Foncier non bâti	30	8	27
- Taxe d'habitation (y compris THLV)	6 807	1 857	1 423
- Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0	0	0
- Cotisation foncière des entreprises (fiscalité additionnelle)	0	0	0
Taux :	Taux voté		Taux moyen de la strate
- Taxe d'habitation (y compris THLV)	14,56 %		14,26 %
- Foncier bâti	14,31 %		18,93 %
- Foncier non bâti	71,58 %		48,91 %
- Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0,00 %		0,00 %
- Cotisation foncière des entreprises	0,00 %		0,00 %
Produits des impôts locaux :			
- Taxe d'habitation (y compris THLV)	991	270	203
- Foncier bâti	648	177	237
- Foncier non bâti	21	6	13
- Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0	0	0
- Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Produits des impôts de répartition :			
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	0	0	0
- Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	0	0	0
- Taxe sur les surfaces commerciales	0	0	0

(*) Chiffres issus du site internet du Ministère de l'Action et des Comptes publics (comptes individuels des collectivités – Année 2019) – Données individuelles du budget principal seul et exprimées en euros. Strate : communes de 3 500 à 5 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX (*)					
En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		Ratios de structure	Moyenne de la strate
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT					
3 411	931	1 069	Total des produits de fonctionnement = A	<u>en % des produits CAF</u>	
3 384	923	1 027	Produits de fonctionnement CAF		
1 686	460	454	dont : Impôts locaux	49,82	44,21
347	95	68	Autres impôts et taxes	10,25	6,59
600	164	147	Dotation globale de fonctionnement	17,74	14,29
8	2	1	FCTVA	0,24	0,14
168	46	83	Produits des services et du domaine	4,96	8,10
3 149	859	927	Total des charges de fonctionnement = B	<u>en % des charges</u>	
2 969	810	836	Charges de fonctionnement CAF		
1 543	421	446	dont : Charges de personnel	51,97	53,34
909	248	247	Achats et charges externes	30,60	29,53
135	37	22	Charges financières	4,55	2,59
140	38	28	Contingents	4,72	3,41
127	35	51	Subventions versées	4,26	6,07
262	72	142	Résultat comptable = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
1 369	373	460	Total des ressources d'investissement = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	73	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	15,96
387	106	75	Subventions reçues	28,27	16,31
120	33	18	Taxe d'aménagement	8,78	3,84
555	151	44	FCTVA	40,56	9,54
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés,,,	0	0
1 573	429	480	Total des emplois d'investissement = D	<u>en % des emplois</u>	
1 298	354	372	dont : Dépenses d'équipement	82,47	77,44
220	60	77	Remboursement d'emprunts et dettes as,	13,99	16,01
0	0	1	Charges à répartir	0	0,16
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées,,,	0	0,01
205	56	20	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	0	Solde des opérations pour le compte de tiers		
205	56	20	Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		
58	16	122	Résultat d'ensemble = R - E		
AUTOFINANCEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
467	127	208	Excédent brut de fonctionnement	13,81	20,25
414	113	191	Capacité d'autofinancement = CAF	12,25	18,64
194	53	115	CAF nette du rbt en capital des emprunts	5,74	11,15

(*) Chiffres issus du site internet du Ministère de l'Action et des Comptes publics (comptes individuels des collectivités – Année 2019) – Données individuelles du budget principal seul et exprimées en euros. Strate : communes de 3 500 à 5 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		Ratios de structure	Moyenne de la strate
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
3 750	1 023	751	Encours total de la dette au 31/12/2019	110,82	73,12
3 740	1 020	736	Encours des dettes bancaires et assimilées	110,53	71,66
3 740	1 020	734	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	110,53	71,45
355	97	97	Annuité de la dette	10,48	9,46
352	96	336	FONDS DE ROULEMENT		

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE (*)						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
6 807	1 857	1 423	Taxe d'habitation (y compris THLV)	0,00	0,00	68,00
4 529	1 235	1 251	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0,00	0,00	0,00
30	8	27	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0,00	0,00	0,00	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	0,00
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produit des impôts locaux			Taxe	Taux voté	Taux moyen de la strate	
991	270	203	Taxe d'habitation (y compris THLV)	14,56%	14,26%	
648	177	237	Taxe foncière sur les propriétés bâties	14,31%	18,93%	
21	6	13	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	71,58%	48,91%	
0,00	0,00	0,00	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0%	0%	
0,00	0,00	0,00	Cotisation foncière des entreprises	0%	0%	
Les produits des impôts de répartition						
Produit des impôts de répartition			Taxe			
0,00	0,00	0,00	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0,00	0,00	0,00	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0,00	0,00	0,00	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	

(*) Chiffres issus du site internet du Ministère de l'Action et des Comptes publics (comptes individuels des collectivités – Année 2019) – Données individuelles du budget principal seul et exprimées en euros. Strate : communes de 3 500 à 5 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

Priorités du budget primitif 2021 :

Dépenses de fonctionnement :

*** Chapitre 011 : Charges à caractère général**

Le budget primitif 2021 a été préparé avec une dotation prévisionnelle sur le chapitre 011 en augmentation de 17,74 % par rapport au CA 2020 sachant que 2020 a été une année particulière et reste peu représentative. Ainsi, il est constaté :

- **Des augmentations indispensables sur certains postes :**
 - 60612-Electricité : Augmentation des tarifs d'électricité : + 8 235,42 €
 - 60631-Fournitures d'entretien suite aux besoins liés au COVID19 : + 6 473,11 €
 - 6132-Locations immobilières : Local commercial rue Adrien Guébard de 06 à 12/21 pour installation de commerces nomades : + 3 000,00 €
 - 61521-Entretien de terrains : Coupes de bois réalisées par entreprises pour ventes de 393 stères de bois par la commune : + 21 615,00 €
 - 615221 : Entretien bâtiments publics comprenant 12 000,00 € de remise aux normes des bâtiments communaux suite aux rapports de Qualiconsult, peinture des classes du 1^{er} étage du groupe scolaire Emile Félix pour 36 057,60 €
 - 615228-Entretien autres bâtiments : Remise en état des appartements communaux 15 rue Adrien Guébard pour locations : + 7 000 €
 - 615231-Entretien voiries : Régénération de la pelouse du stade de football : + 19 476,00 €
 - 6156-Maintenance : nouveaux contrats en 2021 à l'Espace du Thiey : matériels scéniques et de lavage : + 3 217,20 €
 - 6226-Honoraires : Chef de projet en alimentation durable : + 25 800,00 € et accompagnement suivi réglementaire ERP : + 9 900,00 €

- **Des prévisions prudentes sur d'autres imputations :**
 - 6232-Fêtes et cérémonies : + 8 273,78 € (et - 57 140,79 € par rapport à 2019) lié aux annulations de spectacles et de cérémonies
 - 6236-Catalogues et imprimés : - 3 302,15 € (et - 16 880,12 € par rapport à 2019) lié aux reports de publications

*** Chapitre 012 : Charges de personnel**

Ainsi que présenté lors du débat d'orientations budgétaires, le budget primitif 2021 des dépenses du personnel s'établit comme suit :

Le montant inscrit en charge de personnel augmente de 207 171,60 € par rapport au compte administratif 2020. Cette augmentation s'explique par le recrutement de :

- 1 poste de chef de projet Petites Villes de demain (pour 6 mois)
- 1 poste au service technique (pour 6 mois)

Par ailleurs, il est nécessaire de prendre en considération les charges des sociétés de nettoyage, Maison de Santé comprise, (76 880,60 € en 2020 et 87 775 € de prévu en 2021) ainsi que la personne responsable de la restauration scolaire à Emile Félix (poste non valorisé, intégré dans les coûts de repas).

Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

Au 1^{er} janvier 2021, l'effectif total des agents était de 45,70 comprenant 44 agents à temps complet et 1,70 agents à temps non complet.

Il y a 37,50 agents titulaires et 8 non titulaires en CDD, dont 1 ATSEM, 2 agents de surveillance scolaire (papy mamy trafic), 2 aux services des accueils de l'hôtel de ville et de l'Espace du Thiey, 3 aux services techniques.

*** Autres variations significatives des dépenses de fonctionnement**

Le total des contributions aux syndicats reste stable par rapport au CA 2020 comprenant deux évolutions significatives :

- La contribution au SDEG, essentiellement pour l'entretien de l'éclairage public augmente de 11 578,44 €
- La contribution pour le SIVU a été estimée à 8 540 € (représentant la moitié de l'année précédente)

La baisse des charges d'intérêts de 7 734,11 € (- 6,00 %) correspond au désendettement de la commune.

Dans le cadre du COVID 19, il a été convenu que les terrasses des professionnels de la restauration soient exonérées de paiement d'une durée de 6 mois, ce qui représente un montant de 7 288 €.

* Amortissements

Détail de la dotation aux amortissements 2021 (pour remplacement des immobilisations amorties-dépenses d'investissement) :

Imputation	Libellé	Montant annuité pour 2021 (6811 DO chap,042 / 28XXX RO chap,040)
2802	Amortissements frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme (PLU)	3 227,00 €
28031	Frais d'études	445,00 €
280422	Amortissement bâtiments et installations (participation financière 25 logements sociaux le Clos Valérenc)	5 862,00 €
2804412	Amortissement subvention d'équipement bâtiments et installations (cession terrain pour construction gendarmerie)	14 660,00 €
28051	Amortissements concessions et droits similaires (logiciels, licences, sites internet...)	4 630,42 €
28132	Amortissements immeubles de rapport (logements locatifs communaux et maison de santé)	67 959,94 €
28152	Amortissement installations de voirie	1 303,68 €
281568	Amortissements autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile (hydrants)	14 024,12 €
281571	Amortissements matériel roulant (tracteur John Deere tondeuse pour stade de foot)	3 142,00 €
281578	Amortissements autres matériels et outillages de voirie (fraise à neige et glutton)	4 280,00 €
28158	Amortissements autres installations, matériel et outillages techniques (aspirateurs, panneaux, radiateurs,,,,)	33 919,14 €
28182	Amortissement matériel de transport (renault master, remorque dacia et vélo électrique)	16 364,00 €
28183	Amortissements matériel de bureau et matériel informatique	8 533,48 €
28184	Amortissements mobilier	6 004,37 €
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles (livres, cd, dvd, sauteuse...)	48 286,93 €
	Arrondi de 0,92 € pour un total de 232 643,00 €	0,92 €
TOTAL		232 643,00 €

Recettes de fonctionnement :

Des recettes prudentes

Comme chaque année, l'inscription des recettes de fonctionnement est prévue avec prudence. Elle intègre notamment :

- La suppression des recettes de spectacles suite au covid-19
- Un écrêtement de la dotation forfaitaire de 5 035 € pour 2021
- La diminution de la taxe sur l'électricité (TCFE) reversée par le SDEG suite à une délibération du syndicat modifiant les conditions de répartition baissant de 8,5 % à 4,5 % représentant 29 638,54 €
- L'inscription de :
 - La vente de la coupe de bois (montant identique en dépenses)
 - 50 000 € suite à la reconnaissance du Projet Alimentaire Territorial
 - 10 500 € pour la subvention du poste de chef de projet à hauteur de 35 % du salaire
 - 5 321,40 € d'augmentation de Dotation Globale de Décentralisation pour le programme d'extension des horaires de la médiathèque
 - Une augmentation des revenus des immeubles de 6 699,69 € liée aux loyers des nouveaux commerces, la boucherie pour 3 360 € et la cave à vin pour 3 300 €. Pour mémoire, les recettes de loyers représentaient 136 217,53 € en 2012, elles s'élèvent à 297 405 € en 2021 soit une augmentation de 161 187,47 €.

- Reconstitution en 2021 du taux d'imposition 2020 de 71,58 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et fixation du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 24,93 %, soit la stricte agrégation du taux communal 2020 de 14,31 % et du taux départemental 2020 de 10,62 % comme ci-dessous :

Taxes locales	Taux 2020 Commune	Taux 2020 Département	Taux global 2021 voté
Taxe foncière (bâti)	14,31 %	10,62 %	24,93 %
Taxe foncière non (bâti)	71,58 %		71,58 %

Dépenses d'investissement :

En 2021, les dépenses d'investissement comprennent :

Espace du Thiey :

Poursuite de la constitution du fonds de livres, habillage en pierres de parement des murs extérieurs, remplacement de matériel informatique, climatisation de la régie et de la salle du Jas, acquisitions d'équipements scéniques et de divers mobiliers et matériels
Maison de santé : télévisions pour les trois salles d'attente et cloisonnement pour le cabinet d'un nouveau médecin généraliste

Entretien du Patrimoine :

- Poursuite des travaux de mise aux normes des bâtiments communaux pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (AD'aP)
- Sécurisation des locaux du centre technique municipal (poses d'un garde-corps et d'une porte industrielle)
- Réfection de la toiture du bâtiment des 4 saisons,
- Pose d'un portail à l'école Emile Félix

Environnement :

- Etude énergétique des bâtiments communaux
- Installation d'équipement de régulation de la consommation d'électricité pour l'éclairage public
- Installation d'un lampadaire solaire à l'avenue François Goby
- Isolation et mise en sécurité de l'accueil de la mairie par la pose d'une porte automatique coulissante

Voirie :

- Pavage des places et rues du cœur village (places Frédéric Mistral, du Tour, de la Vieille Porte, rue du Pertus, Traverse des Calançons)
- Création d'une piste mixte cyclable / piétons au chemin de Praredon avec réfection de la voie par pose d'enrobés
- Réalisation d'un plateau ralentisseur sur l'avenue Gaston De Fontmichel
- 3 journées de points à temps pour l'entretien de la voirie communale
- Désenclavement du quartier du chemin de la Siagne
- Poursuite de l'installation d'hydrants sur le territoire communal contre les incendies de feux de forêt

Equipement :

- Benne supplémentaire pour le polybenne
- Tondeuse débroussaileuse pour les talus
- Matériel élections adapté aux mesures sanitaires
- Matériel informatique pour les écoles et pour la mairie (dématérialisation de l'urbanisme, migration logiciel courrier)
- Armes et coffre-fort pour la police rurale
- Hydrants pour les secteurs de la Fubi et la place du Pertus
- Ainsi que divers matériels (climatiseurs mairie, lave-vaisselle et armoire positive pour la cantine de l'école du Collet de Gasq)

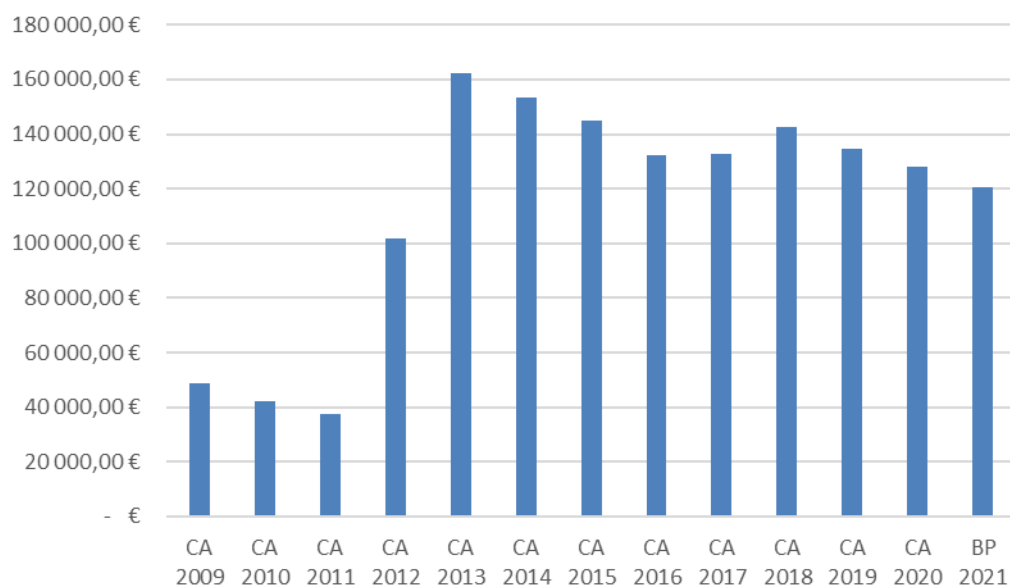
Acquisition foncière :

- Trois logements pour augmenter le parc de logements sociaux en application des obligations liées à la loi SRU

Le remboursement du capital des emprunts :

Au 1er janvier 2021, le capital restant dû est de 3 588 228,25 euros. Le nombre d'années nécessaire au remboursement intégral de la dette est de 14 ans et 4 mois.

Intérêts des emprunts et dettes



Programme de revitalisation du centre-ville :

La commune de Saint-Vallier-de-Thieu a été retenue, en fin d'année 2020, dans le dispositif national « Petites Villes de Demain », programme de revitalisation, piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), pour les villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité autour d'elles concernant l'accès aux services, aux commerces, à la santé, aux activités économiques, événementielles et culturelles.

Ce programme va permettre à la collectivité de disposer davantage de moyens financiers pour concrétiser les projets communaux de revitalisation en matière d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, du développement de l'artisanat, du commerce et des services de proximité, de la valorisation des qualités architecturales et patrimoniales de la commune.

Recettes d'investissement :

Principales recettes d'investissement prévues en 2021 :

- FCTVA : 99 061,00 €.

- Taxes d'urbanisme (taxe d'aménagement) : 25 000,00 €.

- L'inscription des recettes de subventions comprend les subventions déjà accordées ainsi que les demandes de subvention en cours par l'Etat, la Région ou le Département. Cependant, comme chaque année, les dépenses ne seront réalisées qu'une fois les subventions attribuées par les organismes financeurs.

Capacité de désendettement :

Tableau d'extinction prévisionnel de la dette au 01/01/21								
Exercice	Dette en capital au 1er Janvier	Amortissement	ICNE N-1	Intérêts	ICNE	Annuité	Dette en capital au 31 Décembre	Charge Intérêts
2021	3 588 228,25	230 473,46	5 448,71	120 453,47	5 074,94	350 926,93	3 357 754,79	120 079,70
2022	3 357 754,79	237 664,52	5 074,94	112 176,36	4 686,27	349 840,88	3 120 090,27	111 787,69
2023	3 120 090,27	245 166,49	4 686,27	103 581,66	4 276,77	348 748,15	2 874 923,78	103 172,16
2024	2 874 923,78	252 780,31	4 276,77	95 105,52	3 668,87	347 885,83	2 622 143,47	94 497,62
2025	2 622 143,47	261 149,17	3 668,87	85 219,52	3 424,83	346 368,69	2 360 994,30	84 975,48
2026	2 360 994,30	236 815,86	3 424,83	76 081,13	3 020,44	312 896,99	2 124 178,44	75 676,74
2027	2 124 178,44	244 830,16	3 020,44	66 944,20	2 595,65	311 774,36	1 879 348,28	66 519,41
2028	1 879 348,28	253 079,12	2 595,65	57 567,23	2 159,82	310 646,35	1 626 269,16	57 131,40
2029	1 626 269,16	261 959,97	2 159,82	47 705,29	1 540,20	309 665,26	1 364 309,19	47 085,67
2030	1 364 309,19	271 115,33	1 540,20	37 184,47	1 169,03	308 299,80	1 093 193,86	36 813,30
2031	1 093 193,86	280 686,63	1 169,03	26 481,59	723,67	307 168,22	812 507,23	26 036,23
2032	812 507,23	290 664,82	723,67	15 363,72	206,54	306 028,54	521 842,41	14 846,59
2033	521 842,41	68 204,28	206,54	9 083,84	165,20	77 288,12	453 638,13	9 042,50
2034	453 638,13	62 460,02	165,20	7 981,74	142,87	70 441,76	391 178,11	7 959,41
2035	391 178,11	53 186,71	142,87	6 949,61	122,20	60 136,32	337 991,40	6 928,94
2036	337 991,40	50 072,80	122,20	6 001,22	105,25	56 074,02	287 918,60	5 984,27
2037	287 918,60	50 072,80	105,25	5 059,86	86,95	55 132,66	237 845,80	5 041,56
2038	237 845,80	50 072,80	86,95	4 118,49	68,64	54 191,29	187 773,00	4 100,18
2039	187 773,00	50 072,80	68,64	3 177,12	49,78	53 249,92	137 700,20	3 158,26
2040	137 700,20	50 072,80	49,78	2 235,75	32,03	52 308,55	87 627,40	2 218,00
2041	87 627,40	50 072,80	32,03	1 294,38	13,73	51 367,18	37 554,60	1 276,08
2042	37 554,60	37 554,60	13,73	353,02	0,00	37 907,62	0,00	339,29
TOTAL	29 505 010,67	3 588 228,25	38 782,39	890 119,19	33 333,68	4 478 347,44	25 916 782,42	884 670,48

Calcul de l'épargne brute :

- Epargne brute = Recettes réelles de fonctionnement (70 à 76) – Charges réelles de fonctionnement (60 à 66), soit :
3 351 346,00 € - 3 283 185,80 € = **68 160,20 €**

Calcul de l'épargne nette :

- Epargne nette = Epargne brute – remboursement du capital de la dette de l'exercice (1641), soit :

68 160,20 € - 230 473,46 € = - **162 313,26 €**

Cependant avec les recettes propres d'investissement, l'épargne nette est positive de **206 747,74 €** égale à : - 162 313,26 € - (99 061,00 € + 25 000,00 € + 245 000,00 €)

- FCTVA (10222) : 99 061,00 €

- Taxe d'aménagement (10226) : 25 000,00 €

- Produits de cessions immobilières (024) : 245 000,00 €

Montant du budget consolidé avec les budgets annexes :

BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE		
Tableau balance générale du BP 2021		
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Opérations réelles de l'exercice	3 294 512,80 €	3 711 977,27 €
Opérations d'ordre de section à section	447 396,47 €	29 932,00 €
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	0,00 €
TOTAL	3 741 909,27 €	3 741 909,27 €
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Opérations réelles de l'exercice	1 691 412,86 €	1 273 948,39 €
Opérations d'ordre de section à section	29 932,00 €	447 396,47 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €
TOTAL	1 721 344,86 €	1 721 344,86 €

BUDGET ANNEXE - CIMETIERE		
Tableau balance générale du BP 2021		
Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
Opérations réelles de l'exercice	23 347,70 €	23 347,70 €
TOTAL	23 347,70 €	23 347,70 €

BUDGET ANNEXE - CCAS		
Tableau balance générale du BP 2021		
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Opérations réelles de l'exercice	19 432,50 €	19 432,50 €
TOTAL	19 432,50 €	19 432,50 €
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Opérations réelles de l'exercice	3 000,00 €	3 000,00 €
TOTAL	3 000,00 €	3 000,00 €

BUDGET CAISSE DES ECOLES		
Tableau balance générale du BP 2021		
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Opérations réelles de l'exercice	278 963,00 €	278 963,00 €
TOTAL	278 963,00 €	278 963,00 €

PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	
Tableau balance générale du BP 2021	
Section de fonctionnement	Montant
Dépenses	4 063 652,47 €
Recettes	4 063 652,47 €
Section d'investissement	
Dépenses	1 724 344,86 €
Recettes	1 724 344,86 €
Total général des dépenses	5 787 997,33 €
Total général des recettes	5 787 997,33 €